UPL

Fiche de données de sécurité

Date d'émission 11-févr.-2020 Date de révision 01-août-2025 Numéro de révision: 2

1. Identification de la substance/préparation et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit Current 240 EC

Autres moyens d'identification

Code produit 12U-CLOL Numéro(s) d'enregistrement PMRA 30743

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Herbicide.

Utilisations déconseillées Activities contrary to label recommendation

Renseignements concernant le fournisseur de la Fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur

UPL Agrosolutions Canada Inc .

PO Box 12219

Research Triangle Park, NC,

27709

Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone de l'entreprise 1-800-438-6071

Numéro d'appel d'urgence Chemtrec: (800) 424-9300 (24hrs) or (703) 527-3887

Medical: Rocky Mountain Poison and Drug Safety (866) 673-6671 (24hrs)

2. Identification des dangers

Classification

Statut réglementaire selon l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) 2012 de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200)

Toxicité aiguë - Inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 2
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1B
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité par aspiration	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

APERÇU EN CAS D'URGENCE

DANGER

Mentions de danger

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Nocif par inhalation

Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges

Peut provoquer une allergie cutanée

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus

Susceptible de provoquer le cancer



État physique Liquide Aspect marron clair Odeur aromatique

Conseils de prudence - Prévention

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit

Conseils de prudence - Intervention

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

NE PAS faire vomir

Mentions de mise en garde - Stockage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Dangers sans autre classification (HNOC)

AUTRES INFORMATIONS

Toxique pour les organismes aquatiques

3. Composition/informations sur les composants

Nom chimique	Numéro CAS	% massique
Clodinafop-propargyl	105512-06-9	22.85
1-Methyl-2-pyrrolidone	872-50-4	7
Nonionic and anionic blend in aromatic	-	<50
hydrocarbon solvent		

If the CAS number is not listed it is withheld as a Trade Secret.

4. Premiers secours

PREMIERS SECOURS

Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. Si les symptômes Conseils généraux

persistent, consulter un médecin.

Jugez l'oeil ouvert et le rincez lentement et doucement avec de l'eau pendant 15-20 **Contact oculaire**

minutes. Enlevez les verres de contact, si le présent, après 5 minutes alors continuent de

rincer l'oeil. Consulter un médecin ou un centre antipoison pour obtenir des conseils de

traitement.

Contact avec la peau Rincez la peau immédiatement par l'abondance de l'eau pendant 15-20 minutes. Consulter

un médecin ou un centre antipoison pour obtenir des conseils de traitement.

Inhalation En cas de respiration irrégulière ou d'absence de respiration, pratiquer la respiration

artificielle. PEUT PROVOQUER UNE RÉACTION RESPIRATOIRE ALLERGIQUE.

Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Ingestion Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Peut produire une réaction

allergique. Ne pas faire vomir sans avis médical. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à

une personne inconsciente.

Protection pour les secouristes Utiliser un équipement de protection individuelle.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets les plus

importants

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par

inhalation. En cas d'aspiration, peut provoquer œdème pulmonaire et pneumonie.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin contient des distillats de pétrole et/ou des solvants aromatiques. NE PAS faire vomir.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO2). Utilisation:. Agent chimique sec. Jet d'eau. mousse résistant à l'alcool.

Moyens d'extinction inappropriés

La décomposition par contact avec l'eau peut générer des vapeurs qui peuvent être

enflammées par la chaleur ou une flamme ouverte.

Dangers spécifiques dus au produit chimique

Tenir le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Produits de combustion

dangereux

Aucune information disponible.

Données d'explosion

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures de protection individuelles Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Mettre en place une ventilation adaptée.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de

l'environnement

Consultez un specialiste de normalisation pour determiner l'etat approprie ou les conditions de reportage locales pour l'aide dans la disposition de rebut de caracterisation et/ou de

dechets dangereux et tout autre vacarme de liste de conditions les laisu.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber avec une matière absorbante inerte (par exemple sable, gel de silice, agent liant

acide, agent liant universel, sciure de bois). Balayer et évacuer à la pelle dans des

récipients adaptés à l'élimination.

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter le contact avec la peau et

les yeux. Tenir hors de portée des enfants. Enlever et laver les vêtements contaminés

avant réutilisation. Porter un équipement de protection individuel.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage Conserver au sec, dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur et des

sources d'ignition.

matières incompatibles Aucune information disponible.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Directives pour l'expositionThis product does not contain any hazardous materials with occupational exposure limits

established by the region specific regulatory bodies.

Contrôles techniques Douches.

<u>Équipement de protection individuelle</u>

Protection des yeux/du visage La ou il potentiel pour le contact visuel ayez l'equipment de rincage disponible. Use eye

protection to avoid eye contact.

Protection de la peau Porter des gants/des vêtements de protection.

Protection respiratoire La ou l'exposition aeroportee est probable l'utilisation NIOSH a approve l'equipment de

protection respiratorie approprie au material et/ou a ses composants. Le plein equipment

de facepice est recommande et, si utlise, remplace le besoin de lunettes de bo.

Remarques générales en matière d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains et le visage avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect marron clair État physique Liquide Odeur aromatique

couleur Aucune information disponible

Propriété VALEURS Remarques/ Méthode

Point de fusion/point de congélation

Point/intervalle d'ébullition

Aucun(e) connu(e)

Aucun(e) connu(e)

Aucun(e) connu(e)

Aucun(e) connu(e)

Point d'éclair94C / 201 FAucun(e) connu(e)Taux d'évaporationAucun(e) connu(e)

Inflammabilité (solide, gaz)

Densité

1.0751 @ 20 C

Masse volumique apparente

Aucun(e) connu(e)

Aucun(e) connu(e)

Aucun(e) connu(e)

Aucun(e) connu(e)

Hydrosolubilité Aucun(e) connu(e)
Solubilité dans d'autres solvants Aucune information disponible Aucun(e) connu(e)
Coefficient de partage : Aucune information disponible Aucun(e) connu(e)

n-octanol/eau

Température d'auto-inflammabilitéAucun(e) connu(e)Température de décompositionAucun(e) connu(e)ViscositéAucun(e) connu(e)

9.2 OTHER INFORMATION- NONE

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales. Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

matières incompatibles

Aucune information disponible.

Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

11. Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Clodinafop 24 EC/240EC:

Acute oral LD 50 (rat) = 5,000 mg/kg

Acute dermal LD50 (rabbit) = Not a skin irritant

Acute inhalation LC50 (rat) = 4.572 mg/L Max achievable breathing zone conc.

Eye irritation (rabbit) = Not an eye irritant

Inhalation Nocif par inhalation.

Contact oculaire Irritant supposé d'après les composants.

Contact avec la peau En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les

personnes sensibles.

Ingestion D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation Effets mutagènesAucune information disponible.
aucune donnée disponible.

CancérogénicitéAromatic hydrocarbon - has been noted by EPA as a possible human carcinogen. **Effets sur la reproduction**Contains a chemical that has been linked to testicular effects in test animals.

STOT - exposition unique
STOT - exposition répétée
Toxicité chronique
Système respiratoire.
aucune donnée disponible.
Éviter toute exposition répétée.

Effets sur certains organes Système nerveux central (SNC), rein, Système respiratoire.

cibles

Danger par aspiration Risque de lésions pulmonaires graves (par aspiration).

Mesures numériques de toxicité - Informations sur le produit

 DL50 orale
 5000 mg/kg (rat)

 DL50 cutanée
 > 2000 mg/kg (rat)

CL50 par inhalation > 19 mg/l

12. Informations écologiques

écotoxicité

Clodinafop 24 EC/240EC: Daphnia magna (24 hr / 48 hr) = 0.24 mg/L / 0.32 mg/LAcute oral LD50 Japanese quail = > 2,000 mg/kg Algae growth inhibition = 0.18 ug/LAcute oral LD50 (honeyees) = 61.6 ug/bee (24 hr) / 48.4 ug/bee (48 hr) Acute toxicity common carp = 2.72 mg/L (96 hr LC50)

Persistance/dégradabilité

aucune donnée disponible.

Bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation.

Nom chimique	Log Pow
Clodinafop-propargyl 105512-06-9	3.9
1-Methyl-2-pyrrolidone 872-50-4	-0.46

Autres effets indésirables

aucune donnée disponible

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non

utilisés

Les pertes de pesticide sont intensément dangereuses. La disposition inexacte du pesticide ou du rinsate excessif est une violation de loi fédérale. Si les pertes ne peuvent pas être

débarrassées par utilisation ou selon l'instruction d'étiquette, entrez.

Emballages contaminés Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

14. Informations relatives au transport

DOT, États-UnisNon réglementé à l'expédition par route en non-conteneurs de vrac comme par 49 CFR

171.4

When shipped in bulk, by vessel, or internationally refer to the IMDG shipping description:

<u>TMD</u> When shipped in Canada domestic highway non-bulk this product can be shipped as Not

regulated as per TDG 1.45.1

In bulk, by vessel or internationally - use IMDG description

IATA Single or inner packagings less than 5L (liquid) or 5kg net (solids) are excepted from the

Dangerous Goods regulations (IATA Special provision A197)

ONU/n° d'identification UN3082

Nom d'expédition Substances dangereuses pour l'environnement, liquide, n.s.a (clodinafop-propargyl)

Classe de danger

Groupe d'emballage PG III

Description Polluant marin

IMDG Single or inner packaging less than 5L (liquid) or 5 kg net (solids) are excepted from the

Dangerous Goods regulations (IMDG 2.10.2.7)

ONU/n° d'identification UN3082

Nom d'expédition Substances dangereuses pour l'environnement, liquide, n.s.a (clodinafop-propargyl)

Classe de danger 9
Groupe d'emballage PG III

Dangers pour l'environnement Polluant marin

15. Informations relatives à la réglementation

This chemical/product is a pesticide product registered by the PMRA and is subject to specific label requirements under these regulations. The requirements may differ classification and hazard information required for safety data sheets and for labels of non-pesticide products. The following is information as required on the registered product label.

mention d'avertissement AVERTISSEMENT

Keep out of Reach of Children. POISON. Warning- Eye and Skin Irritant.

Contains petroleum distillates. Do not induce vomiting. Vomiting may cause aspiration pneumonia. Toxique pour les organismes aquatiques. and non-target terrestrial plants.

Inventaires internationaux

USINV N'est pas conforme
DSL/NDSL N'est pas conforme
EINECS/ N'est pas conforme

ELINCS

ENCS

Chine

KECL

PICCS

AICS (Australie)

N'est pas conforme

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS – Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Réglementations fédérales

SARA 313

Section 313 of Title III of the Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA). This product does not contain any chemicals which are subject to the reporting requirements of the Act and Title 40 of the Code of Federal Regulations, Part 372.

CERCLA

Sans objet

CERCLA

RCRA

Information sur les pesticides

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

Component	FIFRA - Restrictions d'utilisation	FIFRA - Pesticide Product Other Ingredients	FIFRA - Listing of Pesticide Chemicals	California Pesticides - Restricted Materials
Clodinafop-propargyl			X	
105512-06-9 (22.85)				
1-Methyl-2-pyrrolidone			X	
872-50-4 (7)				

Réglementations des États-Unis par État

Proposition californienne 65 Ce produit contient les substances chimiques suivantes répertoriées par la Proposition 65 de l'État de Californie:

——————————————————————————————————————		
Component	California Prop. 65	
1-Methyl-2-pyrrolidone	Developmental	
872-50-4 (7)		

State Right-to-Know

Nom chimique	Massachusetts	New Jersey	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
1-Methyl-2-pyrrolidone -	X	X	X		
872-50-4					

Réglementations internationales

EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette
EPA, États-Unis, numéro PMRA 30743

d'enregistrement de pesticide

16. Autres informations

NFPA SANTÉ 1 inflammabilité 1 Instabilité 0 Danger physique -

Date d'émission11-févr.-2020Date de révision01-août-2025

Sommaire de la révision

Update company name Update address Update section 2 Update section 4 Update section 11 Update section 14 Added small package statements for IATA and IMDG

Avis de non-responsabilité

UPL NA Inc. believes that the information and recommendations contained herein (including data and statements) are accurate as of the date hereof. NO WARRANTY OF FITNESS FOR ANY PARTICULAR PURPOSE, WARRANTY OF MERCHANTABILITY, OR ANY OTHER WARRANTY, EXPRESSED OR IMPLIED, IS MADE CONCERNING THE INFORMATION PROVIDED HEREIN. The information provided herein relates only to the specific product designated and may not be valid where such product is used in combination with other materials or in any process. Further, since the conditions and methods of use are beyond the control of UPL NA Inc. and UPL NA Inc. expressly disclaims any and all liability as to any results obtained or arising from any use of the product or reliance on such information.

Fin de la FDS